



Déclaration liminaire de
L'UNSA EDUCATION AU CDEN du 18/02/21

Monsieur le Directeur Académique, Monsieur le
Préfet, Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

Dans le 1er degré la création de 55 emplois pour le Vaucluse est une augmentation significative notamment au vu de l'évolution des effectifs. Elle ne permettra pourtant pas nécessairement l'amélioration des conditions d'enseignement au-delà des dédoublements et limitation d'effectifs.

Tous les moyens nécessaires doivent donc être consacrés, d'une part à la consolidation des décharges précédemment prévues pour les écoles de 1 à 3 classes et d'autre part aux augmentations des régimes de décharges actuels.

C'est le sens des engagements pris par le ministre.

C'est précisément le sens de la proposition faite par l'Unsa Education lors du CTSD du 9 février dernier, que de flécher 10 postes de T.R dédiés aux directeurs.trices des écoles de 1 à 3 classes et d'élaborer un planning annuel de la répartition de ces décharges entre tous les directeurs.trices concernés.

L'Unsa Education a toujours été force de proposition, nous remercions le DASEN de nous avoir non seulement écoutés, mais également entendus. C'est tout l'intérêt du dialogue social entre nous...Alors, merci Monsieur le Directeur Académique de permettre à cette proposition de devenir réalité.

Par ailleurs d'autres champs, depuis trop longtemps mis en tension, voire parfois délaissés et dégradés, devront également trouver des réponses dans le contexte de ces dotations.

Il est temps que la tendance s'inverse concernant les RASED, qui ont été fragilisés ces dernières années alors qu'ils jouent un rôle très important dans le traitement de la grande difficulté, qui plus est dans cette période, où la rupture scolaire a précisément touché avant tout les plus précaires et les plus en difficulté dans les apprentissages. Il est également indispensable de renforcer le nombre des enseignants référents et de dégager les moyens humains nécessaires à la coordination des PIAL et au bon déroulement du travail des AESH.

*l'éducation,
notre terrain d'action*

Pour l'UNSA Education, dans le projet de carte scolaire actuel, plusieurs points ne respectent pas les textes et annonces du Ministre, ce qui n'est pas acceptable. Nous attirons donc votre vigilance sur les points suivants.

D'abord, dans la loi École de la confiance, il est indiqué (suite à un amendement du SE-UNSA) "Les élèves accompagnés dans le cadre de ces dispositifs sont comptabilisés dans les effectifs scolarisés."

Cela n'est pas le cas, et dans certaines écoles, cette comptabilisation des élèves scolarisés en ULIS permettrait d'éviter une fermeture ou d'ajouter une ouverture.

Ensuite, vous changez la dénomination des CP et CE1 à 12 pour vous permettre de surcharger ces classes, et celles de GS, à plus de 14 ou 15 élèves : ce n'est pas acceptable.

Nous ne pouvons et ne pourrons jamais cautionner les classes de GS , CP , CE1 de REP/REP+ à 14, 15 ou 16 élèves notamment, **et d'autant plus, pour ceux en « co-enseignement » : il est tout simplement impossible de laisser les collègues de REP et REP+ dans une seule salle avec 30 à 31 élèves et 2 adultes voire plus (enseignants, ATSEM, AESH ...)** ! **Les élèves, les parents, les personnels et l'ensemble de la communauté éducative ne pourront cautionner cela.**

Au nom de l'Unsa Education, nous demandons très clairement et très précisément **que les co-enseignements soient bloqués à 24** (soit 2 CP ou CE1 ou GS à 12).

Plus de 24 dans une classe de REP ou REP+, même avec deux enseignants, c'est contraire aux annonces et à l'esprit même du dispositif.

Puis, le fait de limiter (parfois artificiellement) l'effectif des GS, CP et CE1 (en éducation prioritaire ou non) amène trop souvent à charger, voire à surcharger les autres niveaux.

C'est notamment le cas pour certaines classes de PS et MS et pour des classes de CE2, CM1, CM2 en REP/REP+ : la moyenne sur l'école peut apparaître basse, mais la moyenne sur ces niveaux est trop élevée.

Enfin, pour les RPI de Puymeras et de Saint Martin de Castillon, il suffirait, selon l'Unsa Education, de les réorganiser, plutôt que de supprimer des classes. Pour les avoir contactés, nous savons, M. le Directeur Académique, qu'ils ont entendu votre « coup de semonce » ; d'ailleurs, la mairie et les collègues se sont engagés à modifier leur répartition pédagogique. Pour ces motifs, nous vous demandons solennellement de renoncer aux fermetures dans ces RPI.



*l'éducation,
notre terrain d'action*

L'Unsa Education rappelle son inquiétude au sujet de l'évolution de la carte scolaire sur Avignon et le cri d'alarme des collègues qui y travaillent. La quasi-totalité de certaines écoles d'Avignon sont proches de leurs capacités d'accueil maximales voire les ont dépassées et comme dit précédemment pour les écoles REP+, avec parfois des conditions de travail impossibles.

Nous interpellons depuis plusieurs années, à ce sujet la mairie d'Avignon et Monsieur le Préfet. Hélas, la réalisation prévue en 2024 de l'école Joly Jean nous semble bien lointaine...

D'autres sujets sont sources d'inquiétudes :

- à Cavaillon, pour l'école Castil Blaze qui est en déficit de classement éducation prioritaire. Cette fermeture doit être revue, et nous savons que le DASEN y sera attentif. D'autant que cette école ne fait pas partie du nouveau Contrat Local d'Accompagnement (C.L.A.), contrairement aux écoles des Ratacans et de Jean Moulin. A propos de ce dispositif, une feuille de route aurait été nécessaire. En effet, la commande faite en décembre auprès des chefs d'établissements ou des écoles, affinée il y a quelques jours, avec à chaque fois des délais intenable pour préparer un projet qui doit pourtant être contractualisé pour une durée de trois ans, nous interroge.

Malgré l'accompagnement des DASEN et des IPR référents, les chefs et les équipes ne savent pas précisément le contenu de la feuille de route des C.L.A. Cela interroge ceux qui font partie du projet mais aussi ceux qui n'en font pas partie... Est-ce préfigurateur de ce qui se profile pour l'avenir de l'éducation prioritaire ?

Des inquiétudes, nous en avons également :

- pour Apt où 3 fermetures ont lieu dans la même commune !
- pour Sault, commune isolée et rurale, avec une fermeture de classe et une ouverture d'ULIS dont 3 élèves d'ULIS par classe non comptabilisés.



*l'éducation,
notre terrain d'action*

En ce qui concerne les contractuels, l'UNSA Education souhaite savoir ce qu'il adviendra des 29 contractuels actuellement sur des remplacements covid et qui se sont montrés indispensables, mais non suffisants dans la gestion sanitaire actuelle.

La situation, en général, des contractuels et assistants d'éducation recrutés depuis novembre pour permettre à l'École de faire face à l'épidémie, est inacceptable. En effet, alors qu'ils sont plusieurs centaines, à l'échelle de l'académie, à avoir répondu présents malgré des contrats peu attractifs, ils sont actuellement remerciés au terme de leur contrat. L'UNSA Education a demandé lors du dernier CTM la prolongation de leurs contrats jusqu'aux vacances d'été afin d'affronter la suite de l'épidémie, stabiliser l'École et sécuriser ces personnels venus prêter main forte.

En dernier point, l'Unsa Éducation réaffirme son opposition à l'utilisation des enseignants spécialisés ou UPE2A sur des remplacements d'enseignants en arrêt lié à la situation sanitaire. Cela a été le cas dans le département localement, nous vous avons alerté sur ce point par courrier.

Pour conclure, dans l'état actuel de la proposition de carte scolaire, et vu les éléments apportés, l'UNSA Education a voté contre votre projet lors du CTSD .

Hier à 14 h a eu lieu un rassemblement devant l'Inspection Académique. Il y avait énormément de personnes. Pour y avoir assisté, je voudrais apporter mon témoignage concernant notamment les personnes appartenant au groupe scolaire des grands cyprès A et B. Hier j'ai vu se mobiliser des parents d'élèves, des enfants, des enseignants, des représentants des diverses organisations syndicales et des élus. La presse était présente . J'ose espérer que les arguments apportés par toutes ces personnes auront la portée nécessaire pour que vous renonciez à ce dédoublement en classe de CP qui conduirait à des effectifs de plus de 30 élèves en REP+ ; du jamais vu !

Enfin, au nom de l'Unsa Education, j'espère que vous entendrez, M. le Directeur Académique, M. le Préfet, nos alertes et propositions issues des retours des enseignants du département, afin d'améliorer les conditions de travail des élèves et enseignants du Vaucluse.

Je vous remercie au nom de l'Unsa Education.



*l'éducation,
notre terrain d'action*